



HAL
open science

Lecture d'Anne Bossé: La fabrique du patrimoine. “ De la cathédrale à la petite cuillère ”, de Nathalie Heinich, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, collection “ Ethnologie de la France ”, Paris, 2009, 265 p.

Anne Bossé

► **To cite this version:**

Anne Bossé. Lecture d'Anne Bossé: La fabrique du patrimoine. “ De la cathédrale à la petite cuillère ”, de Nathalie Heinich, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, collection “ Ethnologie de la France ”, Paris, 2009, 265 p.. Lieux Communs - Les Cahiers du LAUA, 2010, Espaces témoins, 13, pp.221-223. hal-02869023

HAL Id: hal-02869023

<https://hal.science/hal-02869023>

Submitted on 15 Jun 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Lecture d'Anne Bossé : Nathalie Heinich, *La fabrique du patrimoine. « De la cathédrale à la petite cuillère »*, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, collection « Ethnologie de la France », Paris, 2009, 265 p.

Par Anne Bossé

Lieux Communs n° 13, 2010

Les principaux protagonistes de cet ouvrage de la sociologue de l'art Nathalie Heinich, les chercheurs de l'Inventaire général, ne sont pas les plus connus de « la chaîne patrimoniale » comme la nomme l'auteur. Pourquoi s'y attache-t-elle ? L'auteur veut travailler sur les opérateurs et les opérations de la patrimonialisation en cherchant à expliquer les logiques « suivies plus ou moins consciemment par les acteurs dans la situation concrète de confrontation à un objet susceptible de patrimonialisation » (p. 33). Par cette approche qu'elle qualifie de compréhensive, doublée d'une dimension pragmatique, elle veut se détacher d'une sociologie critique qui tend à analyser les choix patrimoniaux par des paramètres extérieurs (position dans un champ, capital culturel...). D'où une enquête auprès des chercheurs de l'Inventaire qui font de fréquentes visites sur le terrain en portant le premier regard sur des objets qui feront peut-être, en bout de course, leurs entrées dans la chaîne patrimoniale. L'auteur a donc accompagné une douzaine de chercheurs (aux profils variés), les a questionnés *in situ* sur les raisons de leurs décisions et ensuite au moment de la préparation de leurs dossiers. Ce qu'elle vise, c'est de pouvoir dégager les critères en fonction desquels les chercheurs incluent ou non un bâtiment dans le corpus patrimonial et ce dans leur pratique effective, soit les critères mobilisés en actes et non pas seulement ceux définis au niveau du « bureau de la méthodologie » du service de l'Inventaire. De cette attention au processus concret de patrimonialisation, l'auteure va *in fine* « remonter » au système des valeurs, à l'axiologie du patrimoine. L'ouvrage est structuré en trois chapitres. Le premier intitulé « la chaîne patrimoniale » permet d'ouvrir sur les différentes étapes de la fabrique d'un bien patrimonial, retraçant les différentes formes de classement, les risques et embûches de la protection ainsi que les types d'entrées dans la chaîne. Le second rentre ensuite dans le service de l'Inventaire, les évolutions nombreuses qu'a connues cette administration, puis l'analyse de son travail comme « construction d'un regard collectif ». Le troisième restitue l'ensemble des critères de la patrimonialisation répartis en différentes catégories pour finir sur les valeurs du patrimoine au fondement de sa fabrique.

Le repérage n'est pas l'inscription qui n'est pas le classement : chaque fois la protection associée est différente comme d'ailleurs le service concerné. Le premier maillon de la protection est l'entrée dans la base de données de l'Inventaire général avec la rédaction d'une fiche signalétique. Cette protection, qualifiée d'immatérielle par l'auteur, n'a pas de valeur juridique, et rien à voir (alors que la confusion est fréquente) avec une inscription à l'Inventaire supplémentaire des Monuments historiques, le premier niveau de la protection matérielle dont les autres sont l'instance de classement (en cas d'urgence) puis le classement. Spécialistes des monuments historiques et chercheurs de l'Inventaire constituent bien le regard expert sur le patrimoine, mais les liens entre les deux services sont très faibles, car de fait leurs fonctions (et dès lors la conception qu'ont les différents acteurs du patrimoine) sont distinctes. Le service de l'Inventaire mène un travail de recensement, d'étude et vise à faire connaître le patrimoine quand les Monuments historiques ont une mission stricte de protection. Ainsi la CRPS, commission régionale de protection du patrimoine et des sites est un maillon essentiel de la montée en protection dans la chaîne patrimoniale, car c'est elle qui décide des classements, instance de plus en plus sélective, malgré l'excès de demandes, pour des questions de coûts d'entretien des bâtiments classés. En plus de ce travail de l'expertise,

l'auteur mentionne le travail de l'émotion avec quelques exemples de mobilisations liées aux émotions patrimoniales des profanes – mais des travaux comme ceux de D. Trom et J. Stavo-Debauge sur le vieux Lyon nous semblent documenter de manière plus complète ces processus.

Quand l'auteure nous fait remonter à la création en 1964 de l'Inventaire à l'initiative d'André Malraux (d'abord ministériel, il passe en 1982 aux DRAC, puis est à nouveau transféré, en 2004, aux régions), on comprend que cette démarcation de la politique de protection des Monuments historiques y est déjà clairement formulée. L'historien André Chastel qui précise les contours de la mission de caractère scientifique de l'Inventaire écrit cette phrase (sous-titre de l'ouvrage) « *De la cathédrale à la petite cuillère* » laissant entendre l'ampleur du travail. Vaste programme qui depuis semble toujours de plus en plus vaste et produire au cours des plus de cinquante années d'existence de cette mission, devenue véritable administration, des questionnements et turpitudes sur les méthodes, le corpus, la manière de faire, voire la pertinence même de cet Inventaire scientifique. L'idée d'achèvement a été abandonnée (8000 communes ont jusque-là été inventoriées), ce d'autant que la borne du corpus a été repoussée de 1850 à 1940 et que dans le même temps la notion de patrimoine n'a fait que s'élargir (petit patrimoine, patrimoine industriel, du rural à l'urbain, et même patrimoine disparu...). En termes de méthodes, c'est aujourd'hui à une « *mosaïque de procédures* » (p. 105) qu'a affaire le chercheur, ainsi du « repérage-sélection » s'ajoutant à la procédure de « sélection unique ». Le rapprochement avec les collectivités locales conduit à ce que ces dernières adressent des demandes à l'Inventaire rendant parfois plus difficile à tenir son positionnement, loin de l'évaluation et de la prescription (cf. le refus catégorique du système des étoiles tant usité dans les guides). Ces évolutions augmentent les marges de manœuvre des chercheurs dans le choix des objets patrimoniaux, comme en témoigne le cas de la borne Michelin, questionnant d'autant plus le caractère scientifique des missions de recherche.

Pour l'auteure, c'est bien au niveau des chercheurs de l'Inventaire que le travail de catégorisation s'établit, dans l'expression-type du « on prend » (p. 84) que se fabrique le patrimoine. Elle rentre alors dans le détail de ce regard collectif qui s'invente. Pour elle, deux grands moments justifient de parler de regard collectif : le travail du regard expert qui est borné en amont par des procédures partagées, est informé par des catégories collectives et s'objective dans une série d'inscriptions ; et la formation d'une culture commune par l'exercice du regard des destinataires sur ces archives transmises. Si l'auteure indique que la recherche ne couvre pas ce second temps, cela empêche peut-être de convoquer si rapidement une culture commune. Dans ce « saut » qui est fait, la réception des destinataires nous semble largement sous estimée, trop directement reliée dans le texte au regard proposé par les experts. On voudrait par exemple pointer le travail des médiologues sur le monument¹ qui ont à cœur de parler de coproduction du sens en incluant les visiteurs. Pour cette raison d'ailleurs, le chapitre de cet ouvrage consacré aux valeurs apparaît moins pertinent car présupposant beaucoup de la relation profane au patrimoine. Peut-être s'agit-il moins d'un regard collectif que d'un travail collectif de production de visibilité... Toujours est-il que le suivi de ces chercheurs de l'Inventaire sur le terrain, s'engageant physiquement, questionnant les habitants est intéressant, avec des encadrés souvent éclairants faisant dialoguer une photographie de l'objet considéré et le monologue du chercheur face à lui. L'auteure insiste sur le fait que le regard n'est pas la mise en présence *hic et nunc* avec un objet détaillant les inscriptions utilisées afin de repérer, distinguer (cadastre ancien, cartes, cartes postales anciennes, catégories sémantiques du bureau de la méthodologie), catégoriser (la date, les parties

¹ Cf. par exemple *La visite du monument*, (dir) Catherine Bertho-Lavenir, Clermond-Ferrand : Presses universitaires Blaise pascal, 2004.

anciennes de refaites...), tout ce qui permet l'objectivation du regard individuel, de plus en plus entraîné au fur et à mesure de l'expérience du chercheur. Elle montre la prise en compte dès ce moment du destinataire afin qu'il puisse voir ce qu'il y a à voir d'où l'importance de la localisation précise et de la lisibilité de l'objet.

On en vient ensuite aux critères de sélection. L'Inventaire produit lui-même une explicitation de ses critères, privilégiant la réflexivité et excluant *a priori* les jugements de goûts. Mais sur le terrain les chercheurs sont pris aussi par les valeurs propres liées au patrimoine, c'est-à-dire la valorisation de l'ancien, du beau et de l'authentique. Au final, l'auteure met donc en avant une pluralité de critères : prescrits et univoques, prescrits et ambivalents (cf. « rares/nombreux » car si la rareté est souvent positive elle peut être négative s'il s'agit d'un objet qui n'est pas représentatif d'une série), latents (un risque de destruction constitue par exemple une incitation à « prendre »), sans oublier les critères proscrits mais très présents, principalement le laid et le beau. On découvre alors plusieurs jeux de vocabulaire des chercheurs qui utilisent « dans son jus », « bien conservé », pour éviter le côté négatif de « dénaturé » car pour l'Inventaire (à l'inverse justement des Monuments historiques) les transformations peuvent être intéressantes ; ou encore des chercheurs qui se rattraperont parfois par « kistch », « merveilleux », « étonnant » pour éviter le « beau ».

L'auteure termine par l'axiologie du patrimoine, le système de valeurs mobilisé pour introduire un artefact dans la chaîne patrimoniale (englobant alors Inventaire et Monuments historiques) en prenant peu au sérieux, on l'a déjà dit, les autres regardeurs qui participent pourtant de cette fabrication. Ses conclusions nous semblent plus stimulantes, comme cet enjeu de parler de fonction patrimoniale (ce qui fait d'un objet quelconque un bien patrimonial) car l'objet n'est ni inventé, ni découvert mais sa valeur administrée. On souscrit ainsi pleinement au projet reformulé comme « *contextualisation des opérations de valorisation* » (p. 265) visant à s'éloigner à la fois d'une définition de la valeur comme inhérente à l'objet et uniquement, ou à l'inverse du constructivisme qui situerait la valeur dans les seules représentations culturelles (c'est pourquoi elle explique s'être attachée aux critères appliqués grâce aux prises en reprenant explicitement la notion de Bessy et Chateauraynaud² : « *Les jugements de valeur sont la résultante de processus d'évaluation fondés à la fois sur les propriétés objectales des objets ou les prises qu'ils offrent à la perception ; sur les représentations collectives et les « grammaires » axiologiques dont les acteurs, sont, inégalement, dépositaires ; et sur les contraintes et les ressources propres à la situation concrète d'évaluation* » (p 264).

² Bessy, Chateauraynaud, Experts et faussaires. Pour une sociologie de la perception. Paris : Métailié, 1995, 370 p.